



À propos de la Municipalité de Lac Tremblant Nord

À 125 km au nord de Montréal, Lac Tremblant nord se trouve au nord-ouest de la Ville de Mont Tremblant et nous partageons le Lac Tremblant avec ce dernier. Constituée en 1915, l'objectif principale poursuivi par les fondateurs était de protéger le Lac Tremblant, le paysage qui l'entoure et son environnement. Le paysage de Lac-Tremblant-Nord est constitué de vastes plans d'eau, de reliefs montagneux, et de forêts centenaires composées de feuillus et de conifères. Ce paysage emblématique constitue un bien patrimonial en soi que les citoyens s'efforcent de conserver intact depuis plus d'un siècle. Avec seulement 54 résidents permanents, 150 citoyens villégiateurs et une superficie de 27 km², Lac Tremblant est une petite municipalité unique.

Description d'emploi

La municipalité de Lac-Tremblant-Nord est présentement à la recherche d'un inspecteur municipal pour se joindre à notre équipe.

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire a pour mandat principal d'analyser les demandes de permis et certificats, et de contrôler l'application de la réglementation en urbanisme et en environnement et autres règlements municipaux relevant du service. Les principales responsabilités sont plus spécifiquement les suivantes:

- Appliquer les règlements d'urbanisme et autres règlements municipaux;
- Appliquer les règlements provinciaux de responsabilité municipale ainsi que les autres exigences découlant des lois avec une portée au niveau de la responsabilité municipale;
- Procéder à l'analyse des demandes de permis et certificats et procède à l'émission ou le refus selon les règlements en vigueur;
- Informer et rencontrer les citoyens au besoin, s'assure de faire les suivis appropriés;
- Procéder aux inspections requises afin de s'assurer le respect des règlements, et traite et assure le suivi des plaintes, s'assure le suivi et la fermeture des permis;
- Rédige les avis d'infraction et constats d'infraction et en assure le suivi;
- Communiquer avec la MRC concernant les évaluations foncières;
- Participer activement à la préparation des dossiers à soumettre au comité consultatif d'urbanisme (CCU), en informer les citoyens et en assurer le suivi;

- Collaborer avec la direction générale et la mairesse, au besoin, pour l'élaboration des politiques et processus de la municipalité au besoin;
- Responsable pour le mesurage annuel des boues; et
- Collaborer aux autres tâches du service de l'urbanisme.

Critère d'emploi :

DEC en technique d'aménagement du territoire, génie civil ou attestation d'études collégiales en inspection municipale ou toute autre expérience équivalente jugée pertinente, et de plus :

- Expérience de travail dans un poste similaire;
- Bonne connaissance des lois et règlements en lien avec la municipalité;
- Bonne capacité d'analyse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation et diplomatie;
- Forte habileté pour le travail avec le public et le travail en petite équipe;
- Bilingue (anglais verbal requis, écrit un atout);
- Connaissance de l'informatique sous l'environnement Windows;
- Détenir un permis de conduire valide et accès à un véhicule pour les déplacements, ainsi que naviguer le bateau municipal; et
- Contribue à l'esprit d'équipe.

Conditions de travail et salaire.

- Poste temps partiel permanent à raison d'environ 35 heures par semaine;
- Salaire à discuter avec le candidat retenu selon l'expérience et les compétences;
- L'entrée en fonction est prévue dans les plus brefs délais.

Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre petite équipe, veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature au plus tard le 24 mai 2019 à 16h, par courriel à directiongenerale@lac-tremblant-nord.qc.ca ou au bureau municipal situé au 1984 rue du Village, Mont-Tremblant (Québec). Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.